

Avis d'appel à la concurrence pour un marché de prestations intellectuelles

Objet : Assistance technique opérationnelle au pôle de compétitivité Capenergies
pour la mise en œuvre des activités d'assistance technique prévues dans le cadre
du WP3 du projet

H2MOVE

co-financé par le programme INTERREG IT-FR MARITIME 21-27

Date limite de remise des offres

18 Mai 2026 à 17h

Règlement de la consultation

(Termes de référence)



Ci-dessus : Territoire du programme *Interreg Marittimo*

Table des matières

1. Contexte général.....	2
2. Description de la mission et budget disponible.....	4
3. Description de la mission dans le cadre du WP3 – études de faisabilité technico-économique...	5
4. Compétences attendues.....	8
5. Modalités de remise des offres.....	8
6. Examen des offres et notification du marché.....	9
7. Notification du marché, contrat et facturation.....	10

1. Contexte général

Capenergies, association loi 1901 déclarée en sous-préfecture d'Aix-en-Provence le 14 novembre 2005 sous le n° de dossier 01310226603 déclarée au journal officiel de la République française le 7 janvier 2006 et domiciliée à Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée Bâtiment Henri Poincaré Domaine Petit Arbois Avenue Louis Philibert CS 30658 13547 Aix-en-Provence - Cedex 4, est un pôle de compétitivité spécialisé dans le secteur des énergies décarbonées.

Capenergies a pour objectif de tirer parti des atouts régionaux et nationaux pour développer une filière énergétique d'excellence adaptée au « mix énergétique » de la Transition Energétique, permettant de répondre aux besoins et de préserver l'environnement et le climat tout en favorisant l'émergence de solutions innovantes.

Marittimo-IT FR-Maritime

Le périmètre du pôle couvre quatre domaines d'activités stratégiques : Décarboner les usages, Optimiser les infrastructures et réseaux énergétiques, Produire des énergies et hydrogène bas carbone, Intensifier la sobriété et l'efficacité énergétique.

Capenergies regroupe aujourd'hui 520 acteurs présents en région SUD, en Corse et à Monaco ainsi qu'en Guadeloupe et sur l'île de la Réunion, représentant l'ensemble de la palette des énergies concernées, des PME et TPE aux grands groupes industriels en passant par les laboratoires et organismes de recherche ainsi que les centres de formation.

Le présent marché s'inscrit dans le cadre de la participation de Capenergies en tant que partenaire au projet « **H2Move** » financé dans le cadre du premier Appel à Projets lancé par [Programme de coopération transfrontalière Italie-France Interreg Maritime 2021/2027](#), décret n° 27481/2023 du 12/12/2023, publié au BURT n° 3 partie III du 17/01/2024, objet : D.D : n° 24600/2023. Le décret a été homologué le 29/12/2023, annexe M modifiée par le décret 437 du 9/01/2024.

Le projet aborde les défis liés à la croissance durable, à la compétitivité des TPE et des PME, au développement des compétences pour une spécialisation intelligente, à la transition industrielle et à l'entrepreneuriat en plaçant les communautés énergétiques au centre de ses activités. Ces communautés sont considérées comme des leviers pouvant impulser une modernisation au niveau local avec de l'innovation sociale et technologique, favoriser la compétitivité stratégique du tissu économique et commercial, la cohésion territoriale, la résilience transfrontalière et la croissance durable au bénéfice de tous.

Le projet est structuré en 3 composantes :

- *Work Package* - WP1 - Gouvernance et analyse préliminaire
- *Work Package* - WP2 – Masterplan transfrontalier
- *Work Package* - WP3 – Mise en œuvre

Durée du projet : 54 mois, à partir du 1^{er} mars 2024.

Partenaires du projet :

1. Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) régionale Provence Alpes Côte d'Azur - Chef de File
2. Capenergies (Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur)
3. *CCI de Corse*
4. Université de Corse Pasquale Paoli
5. Région Ligurie

6. Autorité portuaire maritime de l'Est ligurien
7. *Chambre de commerce, industrie, manufacture et agriculture de Gênes*
8. *Université de Gênes*
9. Région Toscane
10. Autorité portuaire maritime du nord tyrrhénien
11. Université de Pise
12. Région Sardaigne
13. Université de Cagliari, centre interuniversitaire de recherche économique et mobilité
14. Région ProvenceAlpes Côte d'Azur
15. École MINES Paris PSL

2. Description de la mission et budget disponible

Afin d'assurer la bonne gestion du financement public, cet avis d'appel à la concurrence est développé sur le modèle de respect des principes d'égalité de traitement, non-discrimination, transparence et proportionnalité.

Capenergies émet cet avis, en tant que **contributeur au WP3** – , en accord avec le Coordinateur du projet. La **mission d'assistance technique opérationnelle** consiste à **soutenir la mise en œuvre d'activités liées à la composante WP3.3 – études de faisabilité technico-économique** du projet H2MOVE. Cette action complète les actions pilotes 3.1 et 3.2 et vise à confronter et harmoniser les résultats des autres études du WP3.3.

La période de réalisation des activités est programmée à partir de septembre 2026 pour une période de 6 mois maximum.

Le délai spécifique concernant chaque activité sera établi entre le prestataire et Capenergies, sous la coordination de l'université de Pise, responsable WP3 du projet H2Move.

La mission d'assistance technique prend effet dès notification du marché par Capenergies. Le budget disponible pour cette composante s'élève à un montant maximum de 34.850 € HT qui sera dépensé sur la ligne budgétaire « Frais liés au recours à des compétences et à des services externes » de la composante WP3 – études de faisabilité technico-économique du projet H2MOVE.

3. Description de la mission dans le cadre du WP3 – études de faisabilité technico-économique

L'activité 3.3 du projet H2MOVE ciblée par le présent appel d'offre s'intitule « études de faisabilité technico-économique transversales et thématiques ». L'objectif de cette activité est d'identifier les activités portuaires susceptibles de se décarboner par l'usage d'hydrogène comme vecteur énergétique (électrification indirecte). Le présent appel se focalise sur la partie française du territoire Marittimo et la coordination entre toutes les parties prenantes de l'activité 3.3 coordonnée par l'université de Pise, partenaire de H2Move.

Cette prestation intellectuelle distinguera deux volets, ci-après dénommés « lot 1 » et « lot 2 »

- Lot 1 : atouts et contraintes d'usages du vecteur électro-hydrogène pour décarboner les activités portuaires stationnaires de forte puissance (>30 kW, indicatif), incluant l'assistance technique pour assurer la cohérence avec le reste de l'activité 3.3 sous la coordination du WP leader ;
- Lot 2 : navires maritimes côtiers pour le transport de passagers et navires fluvio-maritimes pour le transport de marchandises, incluant l'assistance technique pour assurer la cohérence avec le reste de l'activité 3.3 sous la coordination du WP leader.

A. Lot 1 : recensement et analyse des cas d'usage de l'hydrogène dans les activités portuaires stationnaires de forte puissance, dont le seuil entre 30 et 100kW sera défini conjointement avec le WP leader :

a. Objectifs :

- i. Collecter les informations et la documentation sur les usages actuels de l'hydrogène dans les activités portuaires stationnaires quelle que soit la puissance des piles et moteurs ;
- ii. Détecter les situations similaires à celles identifiées en (i) dans les zones portuaires françaises du territoire Marittimo (Toulon, Antibes, Cannes et Nice, notamment) : engins stationnaires ou quasi-stationnaires (inclus les engins de manutention à quai), leur consommation énergétique actuelles et émissions GES associées, ainsi que la provenance du carburant (à priori diesel fabriqué à partir de pétrole importé) ;
- iii. Comparer les différents moyens d'approvisionnement de la molécule : production directe « en station », dans le voisinage de la station (département), ou alternativement via un terminal d'import. Le coût total d'opération de chaque alternative sera estimé et comparé à l'alternative d'électrification directe lorsqu'elle est commercialement disponible, ainsi que les contraintes techniques et risques associés.
- iv. Assurer, sous la coordination du WP leader, la complémentarité et cohérence des usages pertinents de l'hydrogène en zone portuaire des contributions de chaque sous-activité.
- v. Répondre aux demandes du coordinateur visant à assurer le meilleur niveau d'articulation possible entre les contributeurs à l'activité 3.3 (obligation de moyens).

Marittimo-IT FR-Maritime

- b. Mise en œuvre : les informations quali- et quantitatives collectées seront agrégées dans une base de données exploitable par les partenaires, notamment pour alimenter (i) une carte interactive telle que produite au WP1.2 et disponible ici : <https://www.capenergies.fr/cap-sur-leurope/h2move/> ; en cas de doute sur la publicité des informations collectées, la base de données pourra être classifiée d'un commun accord entre prestataires et partenaires du projet H2Move.

B. Lot 2 : recensement et analyse des cas d'usage de l'hydrogène pour alimenter les navires maritimes côtiers et fluvio-maritimes, pour le transport de marchandises et de passagers :

- a. Objectifs :
- i. Collecter les informations et la documentation sur les usages actuels de l'hydrogène dans les activités portuaires stationnaires quelle que soit la puissance des piles et moteurs ; le fournisseur s'appuiera notamment sur les publications institutionnelles (ADEME et DGAMPA, SGPE, ...) et d'organisations professionnelles (France H₂, GIFAS, MEET2050, ...).
 - ii. Détecter les situations similaires à celles identifiées en (i) dans les zones portuaires françaises du territoire Marittimo : engins stationnaires ou quasi-stationnaires (inclus les engins de manutention à quai), leur consommation énergétique actuelles et émissions GES associées, ainsi que la provenance du carburant (*à priori* diesel fabriqué à partir de pétrole importé) ;
 - iii. Assurer, sous la coordination du WP leader, la complémentarité et cohérence des usages pertinents de l'hydrogène en zone portuaire des contributions de chaque sous-activité.
 - iv. Répondre aux demandes du coordinateur visant à assurer le meilleur niveau d'articulation possible entre les contributeurs à l'activité 3.3 (obligation de moyens).
- b. Agréger ces informations dans une base de données exploitable par les partenaires, notamment pour produire (i) une carte interactive telle que produite au WP1.2 et disponible ici : <https://www.capenergies.fr/cap-sur-leurope/h2move/> ; en cas de doute sur la publicité des informations collectées, la base de données pourra être classifiée d'un commun accord entre prestataires et partenaires du projet H2Move.

Les informations seront livrées sous la forme d'un tableau écrit dans les deux langues du projet (Français et Italien) indiquant clairement le niveau de publicité des données.

- c. Comparer les différents moyens d'approvisionnement de la molécule : production directe « en station », dans le voisinage de la station (département), ou alternativement via un terminal d'import. Le cout de chaque alternative sera estimé, ainsi que les contraintes techniques et risques associés.

C. Déroulement de la prestation (valable pour chaque lot décrit ci-dessus) :

Marittimo-IT FR-Maritime

Cet accompagnement fera l'objet à minima de cinq réunions entre le lauréat et Capenergies :

- Une réunion de lancement : le candidat retenu exposera sa démarche pour la collecte des données, en particulier le panorama des sources bibliographiques ciblées pour celle-ci.
- Deux réunions de travail intermédiaires avec Capenergies, ;
- Deux réunions avec le leader WP3 et le coordinateur H2Move ; les réunions de lancement et de livraison finale de la prestation peuvent faire foi ;
- Une réunion de livraison intermédiaire, à Tf – 3 mois (avant le 30/11/2026) incluant incluant deux documents décrivant l'état d'avancement (données commentaire rédigé) ;
- Et d'une réunion de livraison des résultats en fin de mission. Les documents livrables attendus sont :
 - o Un tableau de données incluant à minima le site géographique (coordonnées GPS), le donneur d'ordre ou délégataire, les équipements ciblés, le volume d'hydrogène selon deux scenarii « ambition maximale » et « seuil bas » avec le TCO correspondant, les sources utilisées pour la collecte ;
 - o un document rédigé en français respectant la charte graphique du projet et sa traduction en italien, incluant des figures explicatives des données collectées, mises en contexte et interprétées de manière à éclairer les éventuelles décisions d'investissement à venir.

La mission sera réalisée en étroite collaboration avec Capenergies, au cours de laquelle le prestataire se verra remettre les données d'entrée utiles à sa réalisation ainsi que tous rapports ou études préexistants.

Les règles du programme INTERREG Italie-France Maritime 2021-2027 stipulent que toutes les données produites dans le cadre du projet H2MOVE doivent être libres de droits d'utilisation et de diffusion. Le détenteur ne doit pas ajouter de verrous numériques qui pourraient entraver leur utilisation et doit garantir leur compatibilité avec n'importe quel ordinateur ou dispositif numérique.

En cas de diffusion de ces données par le propriétaire, celui-ci devra citer le Programme INTERREG Italie-France Maritime 2021-2027 et le nom du projet H2MOVE conformément à la charte graphique du projet et au Programme INTERREG Italie-France Maritime 2021-2027 :

- [Stratégie de communication](#)
- [Charte Graphique du Programme](#)

4. Compétences attendues

L'assistance technique doit s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire mobile et disponible pendant toute la durée du projet et disposant des compétences suivantes :

- A) Solide expérience en matière de projets collaboratifs transfrontaliers.
- B) Solide connaissance des rôles potentiels de l'hydrogène dans la transition énergétique et la décarbonation.
- C) Expérience préalable dans l'animation d'évènements collaboratifs impliquant collectivités, représentants politiques, techniciens et experts thématiques, en particulier dans le cadre de projets européens, si possible dans le cadre d'INTERREG IT-FR Maritime.
- D) Bonne connaissance du programme INTERREG IT-FR Maritime et de ses règles administratives et financières
- E) Haute qualité des profils de l'équipe mis à disposition pour les activités du projet H2MOVE.
- F) La maîtrise du français et de l'anglais à l'écrit et à l'oral au sein de l'équipe est essentielle. La maîtrise de l'italien est un plus.

5. Modalités de remise des offres

Les prestataires de services souhaitant postuler à cet avis d'assistance technique doivent envoyer leur offre par courrier électronique avec accusé de réception.

Les propositions doivent comprendre l'ensemble des documents suivants

- A. Une **description de l'équipe** qui sera impliquée dans le projet, accompagnée des **CV** des membres de l'équipe et d'un **résumé de leur expérience**.
- B. Une **offre de prix détaillée**, prenant en compte les coûts des différentes activités décrites ci-dessus. Il n'y a pas de format fixe, mais les offres doivent clairement faire apparaître les coûts journaliers et inclure le détail des jours nécessaires à la réalisation de chacune des tâches décrites.

Les candidats doivent également prouver qu'ils respectent les réglementations sociales et fiscales en vigueur en présentant un document officiel approprié.

Les **propositions doivent être envoyées avant le 18 Mai 2026 à 17 heures** par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante : pierre.ceccaldi@capenergies.fr

et en copie à david.campos@capenergies.fr et raphael.rinaldi@capenergies.fr

Assistance technique à Capenergies – Projet H2MOVE – WP3.3 lots 1 et 2

Pour toute question relative à la mission, merci d'envoyer un courriel à l'adresse :

pierre.ceccaldi@capenergies.fr

et en copie à david.campos@capenergies.fr et raphael.rinaldi@capenergies.fr

6. Examen des offres et notification du marché**A. Examen des candidatures**

Les candidatures seront examinées sur la base des documents visés à l'article 5 du présent avis.

Une candidature peut être considérée comme irrecevable si elle n'est pas accompagnée des documents visés à l'article 5 du présent document ou si elle ne présente pas de garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

B. Jugement des offres

Le jugement des offres sera réalisé par les équipes techniques de Capenergies. L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

- Valeur technique : 70 %
- Prix : 30 %

La valeur technique (NT) sera jugée sur la base des informations fournies dans le mémoire technique et des références détaillées dans les sections 3-4-5-6 du présent document, en tenant également compte de :

- a) La cohérence de la qualité professionnelle du candidat par rapport aux exigences du marché.
- b) L'expérience du candidat dans des prestations similaires.
- c) La méthodologie proposée pour atteindre le résultat souhaité.
- d) L'adéquation des moyens logistiques aux exigences du marché.

La valeur technique sera notée, avant pondération, selon l'échelle de notation suivante :

Niveau	Note/20
Excellent	16 à 20
Satisfaisant	11 à 15
Peu satisfaisant	6 à 10
Insuffisant / Peu renseigné	1 à 5
Non conforme / Pas renseigné	0

Une pondération de 70% est appliquée à ce critère. Le score NTp est calculé comme suit :

$$\mathbf{NTp} = \mathbf{NT} \times 70\%$$

Le **prix de l'offre** sera noté (NP) au regard de la décomposition détaillée et du montant total figurant dans les offres des candidats, selon la formule suivante :

$$NP = \frac{\text{prix le plus bas soumis}}{\text{prix analysé}} \times 20$$

La note NP est inversement proportionnelle au prix proposé par le candidat ; le prix le plus bas recevra la note la plus élevée.

Une pondération de 30% est appliquée à ce critère. La note NPp est calculée comme suit :

$$NPp = NP \times 30\%$$

La note totale (N) du candidat est égale à la somme des notes pondérées obtenues pour chaque critère : **N = NTP + NPp**, les notes sont attribuées sur une échelle de 0 à 20.

7. Notification du marché, contrat et facturation

A. Notification

Les résultats du présent appel à concurrence seront communiqués par mail, le au plus tard.

B. Contrat

À la suite de la notification, Capenergies procédera à l'envoi du bon de commande sur la base du devis établi par le prestataire de services sélectionné.

C. Facturation

Le plan de facturation provisoire sera établi comme suit :

- **Facture 1** : 25% d'acompte à la notification de la mission et à la signature du contrat, sur présentation de la facture.
- **Facture 2** : 25% après validation de la livraison intermédiaire (Tf – 3 mois) sur présentation de la facture ;
- **Facture 3**: Solde de 50% à la fin de la mission (entre les mois 6 et 8 selon avancement) sur présentation de la facture.

Chaque facture doit contenir dans l'objet l'acronyme du projet et une description des activités réalisées, et être accompagnée d'un rapport d'activité incluant le nombre de jours de travail cumulé.